

LE BOUSCAT (Gironde), 4 mars 2009 (AFP)

A l'heure où de nombreux voyageurs accusent une baisse de leur chiffre d'affaires, une agence de voyage bordelaise rencontre un franc succès avec son concept de croisières pour personnes dialysées.

"L'année 2009 se présente bien, les six premiers mois sont déjà complets", se félicite Gérard Pons, le responsable de cette agence du Bouscat (Gironde) qui a été contrainte de refuser des clients en 2008, faute de place sur ces immenses paquebots de luxe.

Près de 200 personnes effectuent tous les ans une des quinze croisières proposées par cette agence bordelaise, à l'origine de ce concept. "En 2008, cela a représenté 800.000 euros, soit environ 12% de notre chiffre d'affaires", explique M. Pons.

Les croisiéristes sont à 60% des francophones mais "nous avons de plus en plus d'étrangers, avec une majorité d'Anglais mais aussi des Allemands, des Néerlandais, des Italiens, des Autrichiens et même un Japonais", explique Anne-Caroline Leurent, responsable du service "dialyses et croisières".

Sa tâche consiste à assurer aux insuffisants rénaux, transplantés ou dialysés -une douzaine à chaque croisière- des conditions de sécurité et de confort optimales au cours de leur périple, de sept à quatorze jours, autour de la Méditerranée ou l'Europe du nord.

Pour la partie médicale, l'agence travaille en partenariat avec Fresenius medical care, le leader mondial des équipements de dialyse. "Ils installent les machines et trouvent les équipes médicales: un médecin néphrologue et trois infirmières spécialisées", selon Mme Leurent.

Afin de réduire au minimum les contraintes de la dialyse, quatre heures à raison de trois fois par semaine, les séances sont organisées lorsque le navire est en mer afin de profiter des escales et excursions.

"Tout est prévu, c'est très agréable, j'oublie même parfois que je suis dialysée", témoigne Josette Georgin, 72 ans, une habitante de Metz qui part chaque année depuis 2002.

Chaque dialyse, qui ne coûte pas plus cher qu'à l'hôpital, est remboursée par la sécurité sociale ou en fonction de la couverture sociale qui s'applique dans chaque pays.

Au niveau des tarifs, la seule différence avec les autres passagers, est que les personnes dialysées, qui sont en général des septuagénaires, doivent régler un léger surcoût au niveau des assurances voyage.

"Ce sont quand même des vacances de luxe", reconnaît Mme Georgin qui a déboursé 2.224 euros l'an dernier pour une croisière au Cap nord.

"Jusqu'à ce que je sois dialysée en 2007, je faisais des circuits. Les croisières ne nous permettent pas de voir autant de choses, c'est un pis aller", souligne cette retraitée. Elle se félicite quand même de leur existence, car "le jour où le médecin m'a annoncé que je devais être dialysée, j'ai pensé que je ne pourrais plus jamais voyager", explique-t-elle en comparant la dialyse "à une prison sans barreau".

Aujourd'hui, elle espère que de nouvelles destinations seront bientôt au programme. L'agence bordelaise, qui a un partenariat exclusif avec un croisiériste, projette justement d'organiser des croisières aux Emirats arabes.